



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-95-5/18-I
Date : 30 juillet 2008
Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Devant : M. le Juge Alphons Orie, Président

Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier

Ordonnance rendue le : 30 juillet 2008

LE PROCUREUR

c/

RADOVAN KARADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE PORTANT DÉSIGNATION D'UN JUGE DEVANT LEQUEL SE
TIENDRA LA COMPARUTION INITIALE DE L'ACCUSÉ**

Le Bureau du Procureur :

M. Serge Brammertz

L'Accusé :

Radovan Karadžić

